Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne

Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne

Band: 10 (1871)

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN

des

lois, décrets et ordonnances

 $d\mathbf{u}$

Canton de Berne.

TOME X

de la nouvelle série.

Année 1871.

BORND.

Imprimerie de J.-A. Weingart. 1871.

AVIS.

Toute personne à laquelle il manquerait une feuille du Bulletin des lois, devra la réclamer à la Direction de la Feuille officielle huit jours après la réception de la feuille suivante; faute de quoi elle sera tenue de compléter le volume à ses frais.

Il n'est expédié des volumes entiers aux autorités, aux fonctionnaires et aux particuliers que contre paiement du prix.

Table chronologique des matières

contenues

dans le tome X (nouvelle série) du Bulletin des lois, décrets et ordonnances du Canton de Berne.

Depais le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1871.

Dates.			Pag	ges.
5	janvier	1871,	Réglement déterminant les ob-	
			ligations des autorités prépo-	
			sées aux écoles populaires du	
			canton de Berne	3
7	janvier	1871.	Déclarations des 22 et 27 dé-	
			cembre 1870 entre la Confé-	
			dération suisse et le Roy-	
			aume de Bavière, concernant	
			la position des sociétés par	
			actions ou sociétés anonymes	23
11	janvier	1871.	Ordonnance pour la protec-	
			tion des forêts contre les ra-	
			vages des insectes	26

Dates.		Pages.
25 janvier 1871.	Budget sommaire du canton de Berne pour la période du	
11 1/	1er janvier 1871 au 31 décembre 1874	2 9
11 février 1871.	Décret allouant une subven- tion à l'Entreprise du Che- min de fer du Gothard .	
25 février 1871.	Arrêté réduisant le traitement du Receveur du bureau d'ohm-	
11 mars 1871.	geld de Wangen Ordonnance concernant les	35
	pensions des régents et des institutrices d'école primaire	36
21 avril 1871.	Ordonnance plaçant le Gar- fenbach sous la surveillance	
1054	de l'Etat	39
46 mai 1871.	Loi Fédérale du 23 décembre 1870 concernant l'organisation	
)) » »	des bataillons des carabiniers Arrêté Fédéral du 12 jan- vier 1871 concernant la mise à exécution de la loi fédérale sur l'organisation des batail-	40
	lons de carabiniers	44
D D	Arrêté fédéral du 24 décem- bre 1870, concernant les armes à feu portatives des troupes	
4	montées	50
29 mai 1871.	Décret conférant la qualité de personne juridique à l'ins- titution privée du Wyler près de Berne pour l'entretien et	

	Dates.		Pages.
29	mai	1871.	l'éducation d'enfants faibles
			d'esprit 52
W	n))	Décret fixant le chiffre de la
			représentation des cercles élec-
			toraux cantonaux 54
7	juin	1871.	Décret concernant le prolon-
			gement de la rue fédérale . 58
ð	1)	"	Décret concernant la cons-
			truction de la rue fédérale
			et la vente du bastion Nord
			du Petit Rempart, à Berne 60
'n	a .))	Décret concernant la comp-
		(a)	tabilité du prix de vente des
			domaines aliénés 62
))	n	»	Décret concernant les exer-
			cices de tir de l'infanterie . 64
D	D	n	Décret concernant la sépara-
			tion de la commune munici-
			pale de Scwarzhæusern d'a-
			vec la paroisse de Niederbipp
			et le district de Wangen, et
			sa réunion à la paroisse et
			au district d'Aarwangen . 67
17	juin	1871.	Arrêté modifiant l'art. 1er de
			l'ordonnance du 23 mai 1859
			et l'arrêté du 15 décembre
			1869, relatifs au curage des
			Réservoirs dépendants des la-
			voirs de mine de fer . 70
24	juin	1871.	Circulaire du Conseil-exécu-
			tif aux Préfets, concernant
			l'indemnité des experts char-

Dates.	I	Pages.
24 juin 1871.	gés des inspections des pompes à incendie	72
30 juin 1871.	Arrêté du Conseil-exécutif concernant l'examen et l'admission des Candidats au St. Ministère	73
26 juillet 1871.	Ordonnance pour la répression des importunités des marchands ambulants, etc.	76
2 août 1871.	Concession pour la construc- tion et l'exploitation d'un che- min de fer par le Brünig .	78
D D D	Arrêté fédéral du 11 juillet 1871, concernant la construction et l'exploitation d'un chemin de fer par le Brünig .	95
10 août 1871.	Acte de concession pour la construction et l'exploitation d'un chemin de fer, partant d'un point de la ligne du	
a a	Chemin de fer de l'Etat de Berne, près de Lyss, jus- qu'à la frontière fribourgeoise près de Fræschelz	100
b b c b	Décret du Grand-Conseil con- cernant le chemin de fer de	116
)))	Lyss à Frasse (Fræschelz) . Arrêté fédéral concernant la concession pour la construction et l'exploitation d'un che-	110
	min de fer de Lyss à Frasse	118

Dates.				1	Pages.
12	août	1871.		Règlement pour l'école vété-	
				rinaire du canton de Berne	122
2 6	août	1871.		Ordonnance concernant les	
				cochers non inscrits	130
))	»	•		Ordonnance concernant l'al-	
				page du bétail ,	131
2	septe	mbre	1871.	Loi fédérale concernant les	
				taxes postales pour les en-	
				vois de lettres dans l'intérieur	
				de la Suisse	135
D)	0	D	Arrêté fédéral concernant le	100
0			1071	recensement fédéral de 1870	139
9	septe	emore	18/1.	Circulaire du Conseil-exécu-	
				tif aux préfets, concernant	
				la part d'amendes revenant aux gendarmes pour dénon-	
				ciations de contrebande de	
				sel	141
11	octol	bre 18	374.	Arrêté concernant les fonc-	111
				tions de percepteurs de droits	
				d'ohmgeld	142
D	D	,	0	Convention conclue entre les	
				cantons de Berne et de So-	
				leure au sujet de la réunion	
				des bureaux d'ohmgeld .	145
Ler	nove	mbre	1871.	Décret concernant la construc-	
				tion d'un bâtiment pour le	
				Musée des beaux-arts	149

Table alphabétique des matières

contenues

dans le tome X (nouvelle série) du Bulletin des lois.

Nota. Le chiffre indique la page.

A.

Alpage. Ordonnance concernant le départ du bétail pâturant sur les montagnes, 131.

Armes à feu portatives des troupes montées. Arrêté fédéral y relatif, 50.

B.

Brünig. Concession pour la construction et l'exploitation d'un chemin de fer par le Brünig, 78.
Budget sommaire pour la période de 1871—74, 29.
Bureaux d'ohmgeld. Convention y relative, 145.

- Candidats au St. Ministère. Arrêté concernant l'examen et l'admission des —, 73.
- Carabiniers. Loi fédérale concernant l'organisation des bataillons de —, 40.
 - Arrêté fédéral du 12 janvier 1871, concernant la mise à exécution de la loi fédérale sur l'organisation des bataillons de —, 44.
- Cercles électoraux. Décret fixant le chiffre de la représentation des -, 54.
- Cochers. Ordonnance concernant les cochers de louage non-immatriculés, 129.

D.

Domaines. Décret concernant la comptabilité du prix de vente des Domaines aliénés. 62.

E.

- Ecoles populaires. Règlement déterminant les obligations des autorités préposées aux écoles populaires du canton de Berne, 3.
- Ecole vétérinaire. Règlement pour l'école vétérinaire du cauton de Berne, 121.
- Exercices de tir. Décret concernant les de l'infanterie, 64.

F.

Forêts. Ordonnance pour la protection des forêts contre les ravages des insectes, 26.

G.

Garfenbach. Ordonnance plaçant ce ruisseau sous la surveillance de l'État, 39.

- Gendarmes. Circulaire concernant les parts d'amende à allouer aux gendarmes dans les cas de contrebande de sel, 141.
- Gothard.. Décret allouant une subvention à l'entreprise du chemin de fer du —, 33.

I.

Indemnité des experts chargés des inspections des pompes à incendie. Circulaire y relative, 72.

Insectes. V. Forêts.

L.

- Lyss-Frasse. Acte de concession pour la construction et l'exploitation d'un chemin de fer près de Lyss jusqu'à la frontière fribourgeoise près de Frasse (Fræschelz), 100.

 Décret accordant une concession pour le
 - becret accordant une concession pour le chemin de fer de —, 114.
 - Arrêté fédéral concernant la concession pour le chemin de fer de —, 117.

M.

- Marchands ambulants. Ordonnance pour la répression des importunités des —, 76.
- Musée des beaux-arts. Décret concernant la construction d'un bâtiment pour le —, 149.

O.

- Ohmgeld. Arrêté réduisant le traitement du receveur du bureau d'ohmgeld de Wangen, 35.
 - Arrêté concernant quelques bureaux d'—, 142.
 - » Convention conclue entre les cantons de Soleure et de Berne pour la réunion des

bureaux d'ohmgeld situés sur les frontières des deux Etats, 145.

P.

Pensions. Ordonnance concernant les — des régents et des institutrices d'école primaire, 36.

Petit Rempart. V. Rue fédérale.

Pompes à incendie. V. Indemnité.

))

R.

Recensement. Arrêté fédéral concernant le —, 139.

Régents et institutrices d'école primaire. V. Pensions.

Rue fédérale. Décret concernant le prolongement de la —, 58.

Décret concernant la construction de la Rue fédérale et la vente du bastion Nord du Petit Rempart à Berne, 60.

S.

Schwarzhæusern. Décret concernant la séparation de cette commune d'avec la paroisse de Niederbipp et le district de Wangen, 67.

Sociétés anonymes. Déclarations concernant la position des —, 23.

T.

Taxes postales. Loi fédérale concernant les — dans l'échange interne suisse, 135.